

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3331**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Industries chimiques et pharmaceutiques option analyses et traçabilité au laboratoire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université de la Rochelle Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de La Rochelle, Président de l'université de La Rochelle, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

222 Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel sert d'interface entre techniciens et chercheurs. Il exerce des activités à la fois techniques et organisationnelles. Il coordonne les activités techniques du service et gère les équipements.

Il réalise des analyses et effectue des contrôles sur des échantillons d'origine humaine, animale, alimentaire ou du milieu marin. Il met en œuvre, puis effectue le suivi, des méthodes et des techniques assurant la qualité et la traçabilité de l'ensemble d'une étude.

Au niveau de l'exploitation des résultats, il rédige des bilans et des rapports pour rendre compte de ses travaux.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut prétendre aux emplois de technicien supérieur en laboratoire d'analyses médicales, en laboratoire de contrôles biologiques et ou physico-chimiques ou en laboratoire de recherche et développement.

Codes des fiches ROME les plus proches :

J1302 : Analyses médicales

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Culture générale et spécialisée : communication écrite et orale en anglais ; connaissance de l'entreprise et réglementation au sein d'un laboratoire

- Outils généraux de la qualité : communication d'entreprise, management ; bases de la qualité au laboratoire ; applications de la qualité et traçabilité au laboratoire

- Outils analytiques biologiques : biologie moléculaire ; immunologie ; microbiologie

- Outils analytiques physico-chimiques : méthodes de séparation ; spectroscopie

- Domaines professionnels d'application : domaine de la santé et de l'alimentaire ; domaine du milieu marin (contraintes, normes, traceurs)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-lr.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :